

Page 1
Le mot du Maire

Pages 2
Mouvement de personnel, travaux, environnement

Page 3
Nouveaux arrivants, jeunesse

Page 4
Festivités

Page 5,6
Paroles aux associations

Page 7
Changement de gérante, l'avenir de la CCCO

Page 8
Calendrier des festivités - Etat-civil

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Samedi matin de 10h à 12h

Un cahier de doléances est disposé à l'accueil de la Mairie afin que vous puissiez nous faire part de vos commentaires et suggestions.

DECHETERIE DE JULLAN Horaires

du 1^{er} octobre au 30 avril

Lundi : 9h à 12h

Mardi : 14h à 17h

Mercredi : 9h à 12h

Judi : 14h à 17h

Vendredi : 14h à 17h

Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

TABLEAU DES PERMANENCES

C.C.A.S.

Tous les 15 jours le samedi
de 10h à 11h ou sur RDV

Maire

Le samedi de 9h à 12h sur RDV



RAPPEL BACS JAUNES

Le ramassage des bacs jaunes s'effectue les lundis des semaines paires à savoir :

Octobre 2015 12 et 26

Novembre 2015 09 et 23

Décembre 2015 07 et 21



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Mes chers concitoyens

L'été et les grandes vacances sont derrière nous et le Conseil Municipal remercie ceux qui ont contribué à animer le village pendant cette période, notamment pour les festivités du 14 juillet et pour les fêtes de septembre.

Les jeunes de la commune ont repris le chemin de l'école, du collège ou du lycée, je leur souhaite une bonne année scolaire.

Cette rentrée scolaire s'est déroulée dans la tristesse puisque nous avons appris le décès de Madame RICARD Myriam, enseignante en CM2. Tous ceux qui l'ont connue ont pu apprécier sa gentillesse, son professionnalisme et son dévouement pour les enfants.

La rentrée scolaire, c'est aussi la mise en route des activités périscolaires à partir du 1^{er} septembre. Cette année, un travail conséquent a été réalisé par la commission municipale pour constituer le projet d'éducation territoriale. Celui-ci est indispensable afin de pouvoir continuer à bénéficier des aides de l'État et de limiter le coût des activités. Nous avons pu fiabiliser les animations périscolaires dont le nombre a doublé cette année. Elles vous sont présentées dans ce journal municipal.

L'automne est la période de notre traditionnel concours des maisons fleuries, les jardiniers amateurs impliqués dans le fleurissement ont été récompensés.

Plusieurs travaux sont en cours dans la commune (enfouissement réseaux, voirie, trottoirs et changement de canalisations d'eau potable). Je remercie les habitants et les usagers pour leur patience et leur compréhension durant ces travaux nécessaires et utiles à l'amélioration de la sécurité et du cadre de vie.

Un autre sujet important dont vous trouverez le détail dans ce bulletin, le devenir de notre Communauté de Communes.

Quelques changements dans le personnel communal depuis le 1^{er} septembre avec le départ de Laurent GIMENEZ aux services techniques à la Région et l'arrivée de M^{me} WANNER Marie Christine aux services techniques à l'école et de M^{me} BORDENAVE Nathalie Directrice des services à la Mairie.

Je vous laisse le plaisir de découvrir en détail ces informations et l'actualité de notre commune, et vous souhaite un bel automne.

Votre Maire, Francis BORDENAVE

DIVAGATION D'ANIMAUX

De nombreuses plaintes sont parvenues à la mairie faisant état de la divagation de troupeaux d'ovins et de bovins dans notre village. Ceux-ci occasionnent des dégâts dans les exploitations voisines et dans le domaine public. Il est demandé aux propriétaires de surveiller leurs troupeaux et de clôturer correctement les lieux de pâture. Si ces dysfonctionnements devaient persister et les troupeaux continuer à divaguer, une mise en fourrière des animaux, sous contrôle sanitaire, serait opérée conformément à la loi. Les propriétaires, pour pouvoir récupérer leurs animaux, devraient payer, en échange, une amende dissuasive.

D'autre part, la gendarmerie signale très souvent des chevaux sur les routes départementales, il est demandé aux propriétaires de veiller à la conformité des clôtures et de se faire connaître à la Mairie afin de pouvoir être joint en cas de besoin.

MOUVEMENT DE PERSONNEL

Depuis le 1^{er} octobre M^{me} Nathalie BORDENAVE (aucun lien de parenté avec le Maire) a pris ses fonctions de Directrice des services (cadre A, Attaché). Ce poste a été créé suite au départ en octobre 2014 de M^{me} Nathalie CLAVERIE à la CCCO.

M^{me} BORDENAVE était Directrice des services à la Communauté de Communes d'ARGELES-GAZOST. M Laurent GIMENEZ a demandé un détachement auprès du Conseil Régional et Aurélien LACOURPAILLE a souhaité être muté sur ce poste resté vacant, aux ateliers municipaux.

M^{me} WANNER Marie-Christine demeurant à Ossun a été recrutée en qualité d'adjoint technique.

Elle est chargée du ménage de l'école et des bâtiments communaux, elle participe au périscolaire et assiste les enseignantes de l'école maternelle l'après-midi. Elle a aussi des qualifications de cuisinière en collectivité.

M^{me} LUCIANI Jocelyne a été recrutée en CUI/CAE pour une durée d'un an. Elle est affectée à l'école pour le périscolaire et le ménage.

Nous leur souhaitons une bonne installation.



Nathalie Bordenave



Marie-Christine Wanner



Jocelyne Luciani

TRAVAUX

Travaux réalisés depuis le mois de juin

Groupe scolaire :

- Goudronnage de la cour
- Achats de 3 rétroprojecteurs
- Mise en place d'un nouveau jeu
- Réfection peinture du préau
- Mise en place portes coulissantes – maternelle
- Pose lino dans 3 classes – maternelle

Salle polyvalente :

- Remplacement de l'éclairage (économie d'énergie)
- Remplacement des appareils des 24 secondes
- Réfection cloison – club house – gymnase basket)

Voirie – bâtiments :

- Trottoirs Buala (1^{ère} tranche)

En cours : Revêtement de chaussées côte des Artets –

Parking salle polyvalente – Rue de Bellau – Impasse rue Victor Hugo – Rue du Bois – Chemin de la Courbe –
Réfection du clocher chapelle St-Joseph.
Une étude est en cours pour remplacement par tranche de l'éclairage public (économie d'énergie).



Les trottoirs du Buala



La cour de l'école Paul Guth

ENVIRONNEMENT

Maisons fleuries

Le vendredi 02 octobre s'est déroulée la cérémonie de remise des prix pour les maisons et balcons fleuris. La commission environnement a félicité et remercié tous les participants à ce concours. Cette année encore la qualité et la présentation de ces œuvres fleuries étaient au rendez-vous. Nous avons été heureux de récompenser ces candidats qui ont tant de passion et d'imagination.

Catégories maisons fleuries :

- 1^{er} prix Mr et M^{me} CRIFASI Antoine rue Emile Zola
- 2^{ème} prix Mr et M^{me} BERDET Gilles lot. Bellau
- 3^{ème} prix ex-aequo Mr et M^{me} BOUEYRIE Pierre route de Pontacq
Et Mr et M^{me} PEYRET René rue de Prague

Catégorie Balcons fleuris :

- 1^{er} prix : M^{me} TISNE Paulette chemin de Fanègue.

Après le vin d'honneur, nous nous sommes séparés en pensant déjà au concours 2016 !!!



Les participants aux maisons et balcons fleuris

NOUVEAUX ARRIVANTS

Le vendredi 09 octobre a eu lieu la réception des nouveaux arrivants à la mairie. Une dizaine de famille ont répondu présents. Après le discours de M. le Maire, le pot de l'amitié fut partagé.

Les nouveaux arrivants



JEUNESSE

Ecole

Bien triste rentrée scolaire pour l'équipe pédagogique de l'école Paul Guth !

Myriam Ricard nous a quittés après avoir combattu courageusement la maladie. Elle a longtemps eu la classe des CM2. Elle avait à cœur leur réussite au collège et s'est toujours investie dans la vie de l'école. Ses élèves se souviendront des séjours en classe découverte et des sorties montagne qui était son domaine de prédilection. L'équipe a non seulement perdu une collègue mais aussi une amie dont le souvenir reste à jamais attaché à l'école.



Organisation des rythmes scolaires à la rentrée 2015 - 2016

De nouvelles activités ont vu le jour à la rentrée scolaire. Ces activités sont animées par des intervenants extérieurs et nous retrouvons du flamenco, du judo, du djembé, de la danse africaine, de l'art plastique, des activités manuelles, de la zumba, du hip-hop, un atelier bijoux accessoires. Les activités éveil musical, motricité et sport sont dispensées par le personnel communal. Il est rappelé que les enfants du CP au CM2 s'inscrivant trop tard ou ne souhaitant pas participer à l'activité programmée pour leur classe, se verront proposer l'activité sport.



L'activité Djembé



L'activité flamenco



L'activité zumba

Centre de loisirs

La fréquentation du centre de loisirs pour cet été a été en augmentation avec en moyenne 19 enfants inscrits par semaine en juillet et une moyenne de 12 en août.

Le centre de loisirs est ouvert la première semaine des vacances de Toussaint.

Il est ouvert toute l'année scolaire les mercredis de 14h à 17h. Durant l'année, les inscriptions pour le Centre de Loisirs se feront, en mairie, le lundi pour le mercredi suivant.



Maison des jeunes

La maison des jeunes a été ouverte les après-midis du mois de juillet. Des sorties communes avec le centre de loisirs ont pu être organisées. Une dizaine de jeunes entre 12 et 17 ans étaient présents. La maison des jeunes est ouverte pendant les vacances de Toussaint.

FESTIVITÉS

Fêtes de septembre

Les 11, 12 et 13 septembre, ont eu lieu les fêtes de septembre, au cœur de notre village. Les festivités organisées par le comité des fêtes, ont débuté le vendredi soir, par la remise des clés de M. le maire, à notre désormais célèbre mascotte « Beurri ». Qui par ailleurs fut magnifiquement bien réalisée par l'association des petites mains. Beurri fut ensuite accompagné au son des instruments de la Lyre Ossunoise, vers la salle des fêtes où nous avons passé un moment de convivialité autour de la buvette.



C'est le samedi après-midi que Beurri découvre les rues d'Ossun lors de sa promenade. Les plus vaillants ont pu l'accompagner au rythme des percussions de l'association EM CIMA de Tarbes. Dans la soirée, l'Axa de veau fut servi sous l'affluence des 250 personnes inscrites pour l'occasion. Juste après l'orchestre Shangai commençait sa représentation et pu offrir aux Ossunois un répertoire de qualité, jusque tard dans la nuit.



Enfin le dimanche, le centre du village fut animé par le défi inter-association, où les équipes se sont affrontées sur plusieurs épreuves insolites. Nous félicitons le Basket Club Ossunois qui a remporté le défi d'une toute petite longueur devant le comité des fêtes, à charge de revanche. C'est en beau vainqueur qu'ils ont reçu le premier trophée de la « Force Ossunoise ». A l'issue du défi les clés du village ont pu être rendues à M. le maire, sous le regard des participants exténués mais désaltérés.



C'est avec énormément de plaisir que nous avons organisé ce week-end festif, et nous souhaitons remercier tout le monde pour votre participation et votre sympathie.

Cela faisait bien longtemps que le BCO n'avait pas vécu une saison aussi réussie. Pourtant à la fin du mois d'août 2014 rien ne laissait présager une telle issue. Les séniors filles n'avaient pas d'entraîneur et compte tenu du nombre limité de séniors garçons, on s'interrogeait sur l'intérêt d'engager une équipe junior (U20).

Au final, les filles ont trouvé leur entraîneur et ont accédé à l'échelon supérieur en remportant le titre régional (R2). Les garçons eux aussi ont gagné le droit de retrouver la pré-nationale (plus haute division régionale) ; une montée à laquelle ont pu largement contribuer les juniors. Ces derniers, en défendant victorieusement leur titre de champion régional ont permis à l'équipe réserve, par ailleurs auteur d'une superbe saison avec un jeu attractif tourné vers l'offensive, de gagner le droit d'évoluer un cran au-dessus (Régionale 1).

Cette saison correspondait aussi à la mise en place de la CTC (Coopération Territoriale de Club) avec le TGB, une réussite sportive symbolisée par l'équipe U15F qui a terminé seconde du championnat inter-régional (Midi Pyrénées, Aquitaine et Limousin).

Dans le domaine extra sportif, le marché gourmand a confirmé qu'il était devenu une manifestation importante dans la vie du village, avec cette année une visiteuse remarquée en la personne de Céline Dumerc, pour la plus grande joie des enfants.



L'équipe senior filles



L'équipe des U20 garçons

Pour la saison prochaine, après les 3 montées de la saison précédente, l'objectif principal est d'assurer le maintien le plus tôt possible. Ca commencera le 3 Octobre à partir de 18h30 pour la réserve en lever du rideau de l'équipe 1 (21h). Venez nombreux les encourager, ils en auront besoin.

Tant au niveau départemental que régional, le BCO est reconnu pour la qualité de sa formation et attire de plus en plus de jeunes joueurs. Et, si l'an dernier avec un nombre record de 232 licenciés le BCO était encore numéro 1 dans le département, le début des inscriptions pour la saison à venir laisse penser que ce record risque fort d'être battu.



Les jeunes du basket autour de la capitaine de l'équipe de France Céline Dumerc

Rugby-Club-Ossunois Saison 2015 - 2016



Debouts de gauche à droite : Pierre Barragat (Président), Jean Gomez (Soigneur), Stéphane Capdevielle (entraîneur), Nicolas Lousteau, Jean Pierre Cha, Benoit Flaugnatti, Alexandre Reyes, Romain Rescat, Jean Michel Bouriette, Florian Bertouille, Luc Marregot-Jouanet, Mickael Moudens, Cyprien Aberet, Cyrille Goni (Entraîneur), Patrick Cibac. Accroupis de gauche à droite : Julien Arenillas, Arnaud Gachet, Jérémy Gensous, Sébastien Aznar, Guillaume Dumerç, Denis Larroque, Pierre Yves Ferbus, Gael Lorente, Cédric Bouriette.

Cette année, c'est du côté joueur que le changement s'opère. Pas moins d'une vingtaine de joueurs arrêtent la compétition et trois changent de club. Tout en souhaitant bonne chance aux joueurs qui quittent, le RCO se réjouit d'accueillir les nouvelles recrues dont bon nombre sont Ossunois. Un vrai potentiel dans cette équipe I, en vue du championnat 2^{ème} série. Nos Cadets et Juniors sont à l'honneur, ils nous ont ramené des très belles victoires et des trophées régionaux. Ils redémarrent cette saison plus motivés que jamais. Supportons-les également ! Les dirigeants du RCO remettent le couvert et se renforcent. Nous nous réjouissons aussi d'une belle augmentation des inscrits Ossunois à notre très belle école de rugby gérée en entente avec le Juillan XV voisin. Que du positif donc pour le Rugby Club Ossunois, avec toutefois deux ombres au tableau : un besoin d'éducateurs encadrant pour l'école, et un effectif de joueurs insuffisant. Des places restent à pouvoir chez les séniors et les minimes. Nous sollicitons l'aide de tous pour inciter de nouveaux joueurs et de nouveaux bénévoles à rejoindre nos rangs.

Contact de l'école : Tél : 06 88 39 52 88
ecolerugbyjuillan-ossun@orange.fr
<http://ecolerugbyjuillan-ossun.blogspot.fr>

Le RCO souhaite vous voir très nombreux au stade ainsi qu'aux activités festives organisées par nos bénévoles associatifs.

Contact du RCO :
BP 21 65380 Ossun
Tél : 05 62 32 77 69
rco65@orange.fr
www.rco65.fr

LES NOUVEAUX DIRIGEANTS

Membres : Jean Paul Reyes, Eric Prat, Marc Augé, Frédéric Labit.

Entraîneurs / Educateurs :

Stéphane Capdevielle (Equipe A)

Stéphane Couchies, Jérôme Caussieu (B)

Jean Christophe Flaugnatti : éducateur M14

Détails des compétitions en ligne sur www.rco65.fr ou www.ffr.fr

CHAMPIONNAT TERRITORIAL (Equipe 1 et Réserve)

ALLER	ADVERSAIRE	RETOUR
27 Sept.	RCO - L'ISLE DENOË	20 Déc.
4 Oct.	RCO - AS MARCIAC	10 Janv.
1 ^{er} Nov.	BAZET ANDREST - RCO	24 Janv.
8 Nov.	RC BASSOUES - RCO	7 Fév.
15 Nov.	RCO - PANJAS AC	14 Fév.
29 Nov.	CŒUR DE LOMAGNE - RCO	21 Fév.
6 Déc.	RCO - MAGNOAC FC	6 Mars
13 Déc.	US MONTREAL - RCO	20 Mars

LE TÉLÉTHON

AFM TÉLÉTHON
 INNOVER POUR GUERIR



La dernière édition 2014 du Téléthon a été un vrai succès ; malgré la crise, près de 6 000 € ont été récoltés. Il est absolument indispensable de maintenir ce dynamisme le 4 et 5 décembre 2015 qui permettra d'aboutir à des traitements prometteurs pour de nombreuses maladies rares.

Sans vouloir anticiper sur les réunions qui auront lieu tout au long du mois d'octobre et novembre avec les associations du village et la municipalité nous pouvons annoncer d'ors et déjà l'organisation des marches nocturnes du vendredi soir et du trail le samedi matin. Tous ceux qui comptent deux jambes et un brin de volonté à Ossun doivent réserver ces dates. Pour ce qui concerne les autres manifestations nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de leur mise en place.

Il y a deux ans lors de la reprise du Téléthon nous étions partis sur le principe d'avoir une rotation de personne pour assurer la coordination locale. L'an dernier Albert Menginou avait pris cette responsabilité, cette année malgré nos demandes la rotation n'a pas eu lieu. Nous lançons donc un appel pour que des bonnes volontés se manifestent pour épauler le coordinateur local cette année et ainsi pouvoir assurer la continuité l'an prochain. Le Téléthon doit perdurer sur notre commune et ce n'est que de cette façon que nous le pérennisons. Les personnes intéressées peuvent téléphoner soit à la Mairie ou à Jean Pierre Loustalet au 06 18 12 72 81.

CONSERVONS ENSEMBLE LA DYNAMIQUE DE L'AN DERNIER. Vive le TELETHON 2015 !

CHANGEMENT DE GÉRANTE

Marie vous accueille chaleureusement depuis le 08 juillet au 3 rue Richelieu ; elle propose une carte de produits de qualité et faits maison pour le plaisir des papilles, des menus pour les grands et les petits ! Renseignements au 06-79-84-22-95.



QUEL DEVENIR POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'OSSUN (CCCO) ?

La loi NOTRe portant nouvelle organisation territoriale de la République du 7 Août 2015 prescrit dans chaque Département l'élaboration d'un schéma renouvelé de coopération intercommunale à arrêter avant le 31 mars 2016 et à mettre en œuvre avant le 31 décembre 2016. L'article 33 de cette Loi institue un seuil de regroupement d'au moins 15 000 habitants pour constituer un EPCI. Des adaptations restent possibles dans certains cas, mais la CCCO n'est pas concernée par ces dérogations.

M^{me} la Préfète a consulté la Commission Départementale de Coopération Intercommunale et a donc proposé un projet de fusion de 6 intercommunalité :

- CA GRAND TARBES ;
- CC PAYS DE LOURDES ;
- CC CANTON D'OSSUN ;
- CC BIGORRE ADOUR ECHEZ ;
- CC BATSURGUERE ;
- CC GESPE ADOUR ALARIC.

Cette grande Communauté d'Agglomération compterait 121 448 habitants et regrouperait 70 communes. Cela représenterait plus de la moitié du Département.

Le Conseil Communautaire compterait 115 sièges (plus que le Conseil régional), ainsi la CCCO n'aurait que 18 représentants.

Les élus de la CCCO ne peuvent se satisfaire de ce découpage qui anéantirait tous les efforts réalisés depuis plus de 20 ans, au moment même qu'un retour en investissements vers les Communes membres est prévu dans notre projet de territoire (crèche d'entreprise, micro-crèches, fonds de concours pour aider les investissements communaux etc...).

A ce jour, la CCCO assure la compétence sécurité-incendie, et prend donc en charge la participation au SDIS de toutes les communes de l'EPCI, soit

64 000 € pour Ossun.

Elle prend aussi en charge le fonctionnement des déchetteries qui n'est donc pas répercuté dans la Taxe ordures ménagères soit 25 € par habitant.

Ossun a bénéficié, en 2015, de la part de la CCCO d'une dotation de solidarité et 14 000 € et d'un fond de concours pour les investissements de 14000 €, un fond de concours de 167 860 € sur 3 ans a été votée dernièrement pour les investissements concernant la mise en accessibilité des locaux municipaux (handicap).

Tous ces avantages n'existent pas dans les autres intercommunalités. Le budget Communal serait donc réduit de plus de 90 000 €, auxquels il faut rajouter aujourd'hui la baisse des dotations de l'État.

D'autre part, les impôts locaux aussi seraient impactés par cette fusion puisque notre fiscalité (TH, TF et CFE) est la plus avantageuse de tous les EPCI concernés. Par exemple le taux de CFE des entreprises implantées sur le territoire de la CCCO passerait de 27.03% à 33,40% (taux cibles) (ces chiffres peuvent être vérifiés sur le site de la Préfecture).

D'autre part, la gestion de l'eau et de l'assainissement deviendront une compétence obligatoire des EPCI en 2020 et des augmentations de tarifs sont donc à prévoir.

La population municipale de la CCCO au 01/01/2015 est de 12 908 habitants. Il manque donc 2092 habitants pour satisfaire aux obligations de la loi.

En conséquence la CCCO doit fusionner avec une communauté de commune voisine ou des communes limitrophes afin de dépasser le seuil de 15 000 habitants.

Plusieurs solutions sont examinées, celle qui est la plus probable et que nous proposerons à M^{me} la Préfète est la fusion de la CCCO avec la CC GESPE ADOUR

ALARIC qui touche notre communauté de communes et compte 4680 habitants, ce qui ferait 17 588 habitants.

Comme vous avez pu le lire dans la presse, la Ville de Tarbes souhaite quitter la CA GRAND TARBES et fusionner avec la CCCO et GESPE ADOUR ALARIC.

Les élus de la CCCO ne souhaitent pas détruire les autres EPCI. Cependant, nous avons fait savoir que cette solution pourrait être la moins pire si nous ne sommes pas entendus.

Les mots prononcés par M^{me} la Préfète pour imposer son projet sont : Pertinence, Gouvernance.

La solution proposée par la CCCO est beaucoup plus pertinente que la sienne. Quant à la Gouvernance, l'exemple du GRAND TARBES montre qu'aujourd'hui la Ville Chef-lieu du Département souhaite quitter l'Agglo et que tous les projets sont bloqués, chacun pourra apprécier.

Nous avons démontré que notre gouvernance depuis deux décennies a porté ses fruits, que nous sommes capables de nous unir avec les autres collectivités voisines pour porter des projets ambitieux (PYRENIA). Aujourd'hui, alors que toutes les collectivités ont diminué drastiquement leurs investissements, la CCCO investit (Création d'un hôtel d'entreprise à la zone artisanale du GABAS à Luquet, création d'une crèche d'entreprise et d'une micro-crèche, d'autres projets sont en cours avec PYRENIA). Nos finances (5 400 000 € d'excédent fin 2014) font l'objet de toutes les convoitises.

Les conditions ne sont pas réunies aujourd'hui pour envisager cette grande Agglomération souhaitée par certains et espérons que M^{me} la Préfète saura nous écouter.

Le Conseil Municipal réuni le 29 septembre dernier a voté, à l'unanimité, contre le projet présenté par M^{me} la Préfète.

LA NATURE DANS MON VILLAGE

Le crocus d'automne (*Crocus nudiflorus*)

Le crocus, que l'on confond souvent avec le colchique, parsème les sous-bois de sa corolle mauve.

Ne cherchez pas ses feuilles ! Elles n'apparaîtront qu'au printemps.

Le crocus a un pistil et 3 étamines alors que le colchique a 6 étamines et 3 pistils. Son nom vient du Grec Krokos qui veut dire safran.

Saviez-vous que dans notre village, une variété de crocus est cultivée spécialement pour la production de cette fameuse épice ?



Photos Danielle DMD

CALENDRIER DES FESTIVITÉS

OCTOBRE 2015

SAMEDI 24
Vaillants

VENDREDI 30
Bal des conscrits

SAMEDI 31
Halloween

NOVEMBRE 2015

MERCREDI 11
Célébration Armistice

DIMANCHE 15
APE

DIMANCHE 22
Loto RCO

DIMANCHE 29
Loto BCO

DÉCEMBRE 2015

VENDREDI 4 - SAMEDI 5
Téléthon

VENDREDI 11
Bal des conscrits

DIMANCHE 13
Loto BCO

SAMEDI 19
Noël des enfants
de la commune

DIMANCHE 20
Noël lyre

JANVIER 2016

SAMEDI 16
Bal gascon des Vaillants

DIMANCHE 17
Galette des rois des aînés

DIMANCHE 24
Loto BCO

DIMANCHE 31
Loto RCO



Naissances

Hamani KOLOKILAGI	30 mai 2015
Gabriel OIGNET LE SCOUL	26 juin 2015
Myla COUTO DE OLIVEIRA MACERA	13 juillet 2015
Mathis HOURNE-RAUBET	18 juillet 2015
Kyslou CASTELLI	13 août 2015
Jules PLANTE	28 août 2015
Sophia ROLLAND	08 septembre 2015
Gabriel CLEVE	18 septembre 2015
Nino AUZE	29 septembre 2015
Mellina EL AMACHE MARTY	04 octobre 2015

Mariages

Véronique RENAUD et Christophe LAMBERTON
le 11 juillet 2015

Mélanie IAECK et Cyril GODOT
le 26 septembre 2015

Décès

Henriette BOUDIGUES veuve IBRARD	03 juin 2015
Jeanne BERGERET-CASSAGNE veuve MARTY-MAHE	08 juillet 2015
Madeleine IZAAC	13 juillet 2015
Christiane SOLETTI	28 juillet 2015
Christiane BIRABEN épouse BONGARZONE	03 août 2015
Paul LAVENTURE	22 août 2015
Marcelle MARTY-MAHE veuve BOURIETTE	30 août 2015
Madeleine DARRE veuve BOUDIGUES	08 septembre 2015
René LUCAT	09 septembre 2015
Jeanne THINE veuve LACOURPAILLE	23 septembre 2015
Constantina GONZALEZ-MARTINEZ veuve ALONZO-CORBIELLA	24 septembre 2015
Maurice DEJOURS	06 octobre 2015